

Les subsides

Permettez-moi de traiter de ce bill pendant une ou deux minutes. Je crois qu'une réforme de la loi électorale est un sujet tellement important et tellement vital qu'elle ne devrait pas faire l'objet de sectarisme politique, et pourtant, c'est ce à quoi j'ai assisté aujourd'hui.

M. Axworthy: J'invoque le Règlement. Monsieur l'Orateur, le député de North Vancouver-Burnaby (M. Cook) a laissé entendre que je n'avais pas le courage de rester ici. Je serais très heureux de rester, mais comme je l'ai dit au début de mon allocution, monsieur l'Orateur, je dois également comparaître devant un comité et j'aurais aimé que le député se montre au moins respectueux à l'égard de mes responsabilités.

M. Cook: Monsieur l'Orateur, si le ministre souhaite témoigner devant un comité, il lui sera peut-être plus facile d'accepter mes remarques s'il les lit demain dans le *hansard*. Je l'excuserai donc pour cette raison et je voudrais lui présenter mes excuses pour avoir peut-être usé d'un langage immodéré lorsque je l'ai vu sortir de la Chambre au moment où je me levais. D'autres ministres de la Couronne nous ont déjà chanté la même rengaine. Je trouve qu'il est blessant pour les députés que ce cas se présente aussi fréquemment. Mais dans le cas présent, le ministre doit se présenter devant un comité. Alors, allez vaquer à vos affaires!

Des voix: Bravo!

M. Cook: Comme je le disais, nous débattons aujourd'hui d'un bill sur la réforme électorale. Il ne s'agit pas d'une question de politique partisane. Je crois que tous les députés estiment qu'ils sont ici à cause de la sagesse et de l'intelligence de leurs électeurs. En ce qui me concerne, j'en suis convaincu.

Quel est l'objet du débat? Comment pouvons-nous nous prononcer équitablement sur la question? Ce dont nous débattons, c'est du peuple canadien, de son droit de vote, de son aptitude à voter, de sa possibilité de voter et ce, de façon à ce que cela coûte le moins possible au pays et à la conduite de ses affaires.

Permettez que je fasse preuve de partialité un instant. Je crois que la motion du NPD est inopportune. Nous aurons tout le temps voulu pour débattre du bill à l'étape de la deuxième lecture. J'aurais préféré que l'on aborde d'autres questions plus urgentes comme l'économie, le chômage, des questions d'actualité. Voilà de quoi nous aurions dû discuter aujourd'hui, non pas de ces petits changements à la loi électorale. Voilà ce qui ne va pas. Il nous faudrait un ensemble de proposition plutôt que des changements mineurs à la loi électorale. On s'est contenté de nous proposer un petit changement à la fois. Pourquoi ne pas les proposer tous ensemble, ce qui nous permettrait de discuter à fond de la question.

Ma ma qualité de représentant de la Colombie-Britannique, l'horaire prévu ne me convient pas. On propose de fermer les bureaux de scrutin à 5 h 30 de l'après-midi, à 6 h 30 heure des Rocheuses; à 7 h 30 dans l'Est et à 8 h 30 dans les Maritimes et à Terre-Neuve. Tout cela est bien beau. Le Canada central est à peine touché mais la Colombie-Britannique est gravement compromise.

Je représente une circonscription essentiellement de banlieue. La plupart de mes électeurs ne rentrent pas à la maison avant 5 h 30 de l'après-midi. Bien sûr, le bill prévoit une période de trois ou quatre heures pour exercer son droit de vote. Mais c'est absolument insensé parce que cela coûte énormément cher. Voici un télégramme. Le Conseil des employeurs de la Colombie-Britannique a déjà fait un rapide examen du bill. Le Conseil réunit quelque 140 entreprises importantes de la Colombie-Britannique. Elles emploient 600,000 travailleurs. Elles ont calculé que si le bill était adopté, il coûtera probablement à l'économie de la province, à ce seul groupe, c'est-à-dire à ces 600,000 travailleurs, à ces 140 entreprises, quelque 30 millions de dollars à chaque élection. C'est absurde. Ces 30 millions sont une perte inutile. Et c'est la Colombie-Britannique qui en ferait les frais. L'Ontario pour sa part ne perdrait rien. Est-ce cela la justice?

Le ministre a prétendu que tous étaient traités avec équité. Eh bien, ce n'est pas le cas pour la Colombie-Britannique. Bien sûr, il y a des inconvénients, bien sûr, nous nous sentons un peu aliénés quand nous entendons déjà les résultats de l'Est bien avant que nos bureaux ferment leurs portes.

Mais ce n'est pas là la cause véritable. Il y en a d'autres. Il existe d'autres moyens pour rendre justice à tous mais le gouvernement ne les a même pas examinés. Je n'en fais que la suggestion car j'ignore même s'il en a été question. Il faudrait que les élections durent deux jours, de midi jusqu'à 8 heures du soir dans toutes les régions et, le lendemain, les bureaux ferment à 4 heures de l'après-midi en Colombie-Britannique, par exemple. Oui, ce sont des élections de deux jours qu'il nous faut.

• (2050)

Selon un document d'information remis au cabinet, il est impossible de protéger les urnes. C'est tout à fait absurde. Permettez-moi de proposer autre chose. Pourquoi ne pas tenir les élections le dimanche, où personne ne travaille et quand quelques personnes seulement assurent des services essentiels? Pourquoi ne pas avoir les élections un dimanche, pour permettre à tout le monde de voter?

Une voix: Nous allons à l'église.

M. Cook: D'accord, procédons d'une autre façon. Pourquoi ne pas déclarer que le jour des élections nationales au Canada sera férié? Nous pourrions même utiliser l'un des congés publics qui existe déjà. Dieu sait que nous en avons suffisamment! Le jour des élections nationales deviendrait un jour férié. Cela incitera peut-être les gens à aller voter.

Fermer les bureaux de scrutin à 5 h 30 de l'après-midi sur la côte ouest empêchera les gens d'aller voter. Il leur sera d'autant plus difficile de se rendre aux urnes, et ce sera injuste. Cela ne résoudra pas leur problème. De ce fait, tous les bureaux de scrutin du pays devront fermer à la même heure, ce qui ne convient pas du tout à la Colombie-Britannique.

M. Taylor: Ni à l'Alberta.